



Comment créer un G.I.C.

L'ENSEMBLE DES RESPONSABLES CYNÉGÉTIQUES VOLONTAIRES

*Pour adhérer au G.I.C.,
il faut être détenteur d'un droit de chasse,
fournir une carte de son territoire
et régler une adhésion à cette association.*

désigne

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION

(1 ou 2 représentants par commune)

*En charge de la rédaction des statuts
et du règlement intérieur de l'association,
il décide des orientations de gestion.*

désigne

LE BUREAU

(président, vice-président, secrétaire et trésorier)

*Il gère l'association et propose
les grandes orientations de gestion.*